

Bureau pour la protection des droits et pour
l'assistance aux communautés étrangères en F.V.G.

Bureau pour la protection des droits et pour
l'assistance aux communautés étrangères en F.V.G.

Bureau pour la protection des droits et pour
l'assistance aux communautés étrangères en F.V.G.

L'ANOLF est une association de promotion sociale, créée en 1994 par des immigrés de différentes nationalités et italiens, qui opère au niveau territorial et national pour promouvoir et faciliter la pleine intégration, l'inclusion et la participation à vie sociale, des étrangers. Grâce à son réseau de médiateurs culturels, ANOLF s'occupe de l'organisation et d'initiatives en faveur pour une connaissance mutuelle, du soutien et assistance pour les pratiques d'intégration, de l'accompagnement aux services et de formations spécifiques également orientées vers le travail d'inclusion.

Objectifs

- Promouvoir la pleine intégration des étrangers, en encourageant une correcte connaissance de leurs devoirs et de leurs droits.
- Promouvoir la culture du droit tout en respectant les lois, et garantir aux citoyens étrangers des conditions égales pour l'accès aux services
Fournir des services de traductions et interprétariat dans les langues et dialectes les plus répandus ainsi que des services de médiation culturelle entre les communautés et les institutions

Avec la contribution de:



**REGIONE AUTONOMA
FRIULI VENEZIA GIULIA**

BUREAUX

TRIESTE

Piazza Dalmazia, n. 1 — Tel. 040 6791300

MONFALCONE

Via del Rosario, n. 2 - Tel. 048 1533321

UDINE

Via T. Ciconi, 16 - Tel. 0432 246411

PORDENONE

Via San Valentino, 30 - Tel. 0434546411



SIEGE SOCIAL

ANOLF régional Friuli Venezia Giulia - APS
Piazza Dalmazia, 1 — 34133 Trieste
C.F. 90059170325

Tel. +39 040 6791375

Email: anolf.regionale.fvg@gmail.com
PEC: regionale@pec.anolf-fvg.it
Sito web: www.anolf-fvg.it



ANOLF



ASSOCIAZIONE NAZIONALE OLTRE LE FRONTIERE

PORTE OUVERTE A' L'INTEGRATION

CONSEILS ET SOUTIENS AUX COMUNAUTES

L'ANOLF propose un service innovatif dans son genre en matière d'assistance et de consultance sur tout le territoire régional essentiellement sur deux échelles d'intervention:

- Développement d'un réseau de professionnels spécialisés dans différents secteurs.
- Construction d'un système de "bonnes pratiques" avec l'implication des sujets institutionnels.

Ce service tire son inspiration du principe de solidarité réciproque entre citoyens et institutions et veut être un point de référence en matière d'informations et pour les pratiques légales sur le territoire régional.

- Consultance et support aux entrepreneurs pour l'obtention du visa des travailleurs étrangers et pour la gestion des pratiques du séjour, conformément à l'art 27 du T.U. sur l'immigration, assistance pendant la procédure pour l'obtention du visa et assistance administrative pour l'embauche des femmes de ménage étrangères et travaux similaires.
- Orientation vers les services sociaux sanitaires et vers les structures d'accueil.
- Promouvoir des cours de langues et orientation dans la recherche du travail.
- Support pendant la procédure pour la reconnaissance des qualifications obtenus à l'étranger.
- Support en matière d'aide aux détenus étrangers dans la résolution de leurs problèmes d'intégration en agissant directement dans les locaux della prison.
- Accompagnement et suivi pour les demandes de soutien financier.
- Service d'accompagnement auprès des institutions locales.

SERVICE POUR LA PROTECTION DES DROITS

- Assistance et représentation pour les instances judiciaires ordinaires et administratives.
- Elaboration des mémoires juridiques conformément à l'article 10 bis de la loi 241/90 auprès des bureaux de la police et de l'immigration.
- Conseil et assistance tant de nature civile (indemnisation des dommages, séparations et divorce etc..) que de nature pénale avec une référence particulière aux problèmes liés au séjour pénitencier d'un membre de famille.
- Conseil et assistance dans le cadre des rapports avec les différentes réalités consulaires italiennes à l'étranger en matière de légalisation et délivrance des procurations spéciales.

SERVICE DE MEDIATION LINGUISTIQUE INTERCULTURELLE

- Offrir un service d'interprétariat, de médiation linguistique-culturelle et de traduction afin de supporter les Commissions Territoriales en matière de Protection Internationale et pour la Commission Nationale du Droit d'Asile, mais aussi auprès des Tribunaux, pour le Service sanitaire régional, et pour les Services sociaux des Comunes de la Région.

POINT D'ECOUTE

- Pour femmes, hommes et leurs familles, dans leurs milieux éducatifs et scolaires et comme aide face à la violence auprès des sièges de Udine et San Giorgio di Nogaro.

SERVICE POINT D'ECOUTE ANTIMOBING

- Offrir un service d'écoute et de soutien pour la protection des femmes et des mineurs.
- Prévenir et combattre les violences.
- Offrir des conseils et un soutien psychologique.
- Conseils juridique et soutien aux victimes des violences accompagné d'un soutien pédagogique.

SERVICE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT EN SOMALIE

L'Anolf fait ses premières expériences dans le cadre de la coopération pour le développement en Somalie à travers le projet "Sauver la nouvelle génération " financé par la Région FVG dans le but:

- D'Améliorer la nutrition des populations locales, tout en soutenant les activités agro écologiques du village.
- De Renforcer les compétences agro- pastorales des femmes et des jeunes.
- De Promouvoir l'autosuffisance et la sécurité alimentaire des populations des villages.